

# L'extraterritorialité du droit américain nous impose des contraintes inadmissibles.

*Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.*

---

**Vendredi 20 octobre 2023**

**Laurent Izard est Professeur de Chaire Supérieure en CPGE.**

***1/ Vous avez écrit en 2019 un ouvrage intitulé « La France vendue à la découpe. ». Quels morceaux reste-t-il de la bête ?***

La bête est encore bien vivante, fort heureusement ! La France reste riche de ses grands groupes mondialisés comme de ses multiples PME porteuses d'avenir. Mais depuis une quarantaine d'années, elle s'est considérablement affaiblie : nos dirigeants successifs ont engagé notre pays dans un processus d'intégration internationale qui a conduit à restreindre peu à

peu notre souveraineté économique. Ils ont notamment accepté – voire dans certains cas encouragé – la prise de contrôle par des investisseurs internationaux de la plupart de nos grands fleurons industriels mais aussi de multiples entreprises de taille plus modeste, notamment dans les technologies de pointe. Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, n'hésite pas à écrire : « *La tech française est extrêmement attractive, essentiellement pour les grands groupes américains. Il faut avoir conscience en particulier que dans des mondes comme la medtech ou la biotech, le pourcentage d'entreprises qui à la fin sont rachetées par des grands groupes américains est considérable* », de l'ordre de 80% »... On ne peut donc que déplorer un déclassement de notre pays au niveau international associé à une perte d'indépendance dont on a pu percevoir certains effets lors de la récente crise sanitaire.

Il est toutefois difficile en quelques lignes, de dresser un état des lieux exhaustif, mais quatre constats s'imposent :

1. Depuis le début des années 1980, le recul de l'industrie dans la valeur ajoutée évaluée en prix courants est tout sauf négligeable puisque sa contribution au PIB est passée de 24 % à 10 %, ce qui fait de notre pays la nation la moins industrialisée d'Europe, à égalité avec la Grèce. Des évolutions inquiétantes qui ne sont évidemment pas sans liens avec la perte de contrôle de nos entreprises industrielles et qui dégradent notre balance commerciale. Plus grave encore, lorsque la production importée se substitue à la production nationale, les destructions d'emploi qui en résultent ne se limitent évidemment pas aux seules entreprises industrielles.

2. Toujours sur la même période, nous sommes devenus davantage dépendants en matière énergétique. Certes, certains événements externes conjoncturels ont accentué cette dépendance. Mais les choix politiques y participent grandement. Par exemple la vente d'Alstom Power à General Electric nous a placés dans une situation de dépendance par rapport à nos amis américains, qui

pourraient rapidement mettre la France dans le noir, si tel était leur désir. Et le rachat annoncé en grande pompe de Geast (la filiale de General Electric qui fabrique les précieuses turbines Arabelle) par EDF n'est pas de nature à rassurer totalement, car General Electric a « américanisé » certains composants des turbines Arabelle, ce qui rend désormais les Français otages du gouvernement américain... D'autre part, au sein de l'UE, les contraintes de l'ARENH, les pressions sur la taxonomie énergétique et la volonté de développer l'éolien marquent l'objectif des Allemands de s'approprier la souveraineté énergétique en Europe en imposant leur modèle d'énergies intermittentes, l'*Energiewende*. Il faut savoir que la France ne fabrique aucune éolienne : 65% des éoliennes installées en France sont allemandes, 30% sont danoises. Et 45 % des sociétés d'exploitation électrique de ces éoliennes sont allemandes. À l'arrivée, le prix de l'énergie en France s'est accru fortement et nous avons abandonné un avantage concurrentiel majeur...

3. Nous sommes devenus militairement dépendants de nos partenaires européens et américains : aucune entreprise française n'est aujourd'hui capable de fabriquer des armes de poing à grande échelle. Le fabricant de munitions Manurhin a été cédé en 2018, au groupe de défense des Émirats Arabes Unis *Emirates Défense Industries Company*. Et nous sommes de ce fait le seul pays membre du Conseil permanent de l'ONU qui ne produit plus de munitions de petit calibre. La fabrication des missiles de MBDA est éclatée entre plusieurs pays en application des préconisations de son PDG, qui plaide pour une « *spécialisation poussée* » des différentes unités de son groupe afin de parvenir à une « *dépendance mutuelle* » ! Et les programmes franco-allemands sur les véhicules blindés ou les avions de combat sont au point mort...

4. Notre recherche n'en finit plus de s'étioler : nos meilleurs chercheurs s'exportent vers les USA ou même vers la Chine, l'effort de recherche de nos entreprises s'amenuise

dangereusement et les spécialistes s'inquiètent particulièrement de la recherche en ingénierie, ce maillon essentiel entre la recherche et la mise sur le marché d'un produit : trop souvent considérée comme une sous-recherche, nous l'avons de facto abandonnée à la Chine...

## **2/ Comment mettre en parallèle cet état de fait avec des acquisitions que la France aurait faites à l'occasion d'autres ventes à l'étranger ? Voyez-vous un équilibre ?**

La France réalise également, et c'est heureux, de belles acquisitions à l'étranger. On pense par exemple au rachat de Bombardier Transport par Alstom ferroviaire en janvier 2021. Mais ce genre d'acquisitions pousse certains à soutenir qu'il y aurait un réel équilibre entre nos acquisitions et les multiples pertes de contrôle de nos entreprises de toutes tailles, rachetées par des investisseurs étrangers. Pour d'autres, le compte n'y est pas, mais c'est la loi du marché, et il faudrait s'y soumettre docilement sans trop prêter attention à qui contrôle le capital des entreprises, car « *ce qui compte, c'est avant tout la pérennité de l'entreprise et la sauvegarde de l'emploi* ». Je ne peux souscrire à ces deux points de vue qui ignorent la réalité économique comme les impératifs de préservation de notre souveraineté : il est en effet impératif de garder le contrôle d'activités vitales pour notre pays. Et je plaide pour un nouvel élargissement du concept d'entreprise stratégique qui permettrait d'étendre le périmètre de nos entreprises soumises au contrôle IEF. D'autre part, n'oublions jamais que les propriétaires sont également les décideurs : on ne peut attendre d'actionnaires étrangers qu'ils prennent en compte nos intérêts nationaux, même majeurs, dans leurs décisions stratégiques : on a d'ailleurs pu constater à plusieurs reprises que les entreprises qui ouvrent largement leur capital à des investisseurs étrangers sont davantage exposées à des risques de délocalisation ou de démantèlement. Le mythe de l'apporteur de capitaux étranger, sauveur de nos entreprises en difficulté ne résiste pas

longtemps à l'analyse, d'autant plus que les investisseurs étrangers préfèrent acquérir des entreprises en bonne santé, qui rentabilisent plus rapidement l'investissement initial. En définitive, faute d'études exhaustives sur les acquisitions et ventes d'entreprises françaises, il est difficile de dresser un bilan chiffré. Mais l'activisme des prédateurs étrangers, notamment américains et chinois, ne laisse guère planer de doute sur le solde de ce bilan...

**3/ Nous avons établi un recensement des pertes essuyées, des cessions effectuées par notre pays depuis 1974, que nous avons appelé « La France a cédé ». Au figuré, comment décrire selon vous la façon dont nous aurions cédé ?**

On pourrait illustrer et expliquer ce processus par un mélange de résignation, de cécité, de naïveté, de pessimisme et d'opportunisme quelque peu malsain... Nous avons cédé notre industrie parce que nous avons naïvement cru qu'une économie moderne était une économie de créativité et de service, en oubliant que l'industrie était une source incontournable de richesse et d'équilibre de notre balance commerciale. Nous avons cédé parce que nous avons obéi servilement aux lois du marché, et en particulier au dogme de la libre circulation des capitaux. Nous avons en effet pensé qu'il convenait de respecter à la lettre les règles de l'OMC et plus généralement de l'économie mondialisée en adoptant une logique ricardienne sans même prévoir des garde-fous qui s'imposaient pourtant. Nous avons cédé parce que nous avons refusé de protéger nos entreprises alors que leurs concurrents directs n'étaient pas soumis aux mêmes règles sociales, fiscales ou environnementales, ce qui a créé une distorsion concurrentielle insoutenable. Nous avons cédé parce que nous n'avons pas été capables de lutter contre l'extraterritorialité du droit américain, qui nous impose des contraintes inadmissibles (normes ITAR, droit de regard sur nos clients...). Nous avons cédé parce que nous n'avons pas su orienter l'épargne des ménages vers l'industrie et le capital

risque. Nous avons cédé en délaissant notre recherche et en paupérisant nos universitaires et nos chercheurs. Nous avons cédé parce que nous avons renoncé à produire des biens de qualité à forte valeur ajoutée, alors que nous en avons la capacité, au profit de biens milieu de gamme, moins chers mais davantage exposés à la concurrence asiatique. Bref, nous avons cédé parce que nous avons perdu la confiance en nous-mêmes...

#### **4/ En 2023, est-il plus « intéressant » de manquer de loyauté dans le cadre de son mandat, public ou privé ?**

Il faudrait dans un premier temps définir ce que l'on entend par loyauté, et surtout préciser à l'égard de qui doit s'exercer cette loyauté : une entreprise ? Le peuple français ? Ses dirigeants ? Ou l'Union européenne ?... Ce n'est pas la même chose et les intérêts ne sont pas nécessairement convergents. Mais lorsque le PDG d'un grand groupe industriel se voit attribuer une « *prime exceptionnelle* » de plusieurs millions d'euros pour avoir négocié la cession de son entreprise à une multinationale américaine, il est légitime de s'interroger, d'abord sur ses mérites, et plus loin sur ses réelles motivations. On peut toujours justifier une telle opération par des considérations financières et la « *nécessité de préparer l'avenir d'un groupe* » qui « *ne disposerait pas de la taille critique pour affronter la concurrence* », mais on peut aussi considérer, à l'instar de Loïk Le Floch-Prigent qu'il s'agit parfois, a minima, d'un acte « *irresponsable* » révélant « *un mépris total à l'égard du personnel, des clients, du peuple et de ses représentants* ».

Dans la même veine, lorsque des médecins, conseillers du gouvernement, perçoivent d'importantes commissions de la part de laboratoires pharmaceutiques privés, il est légitime de s'interroger sur leur intégrité et la qualité de leurs recommandations en matière vaccinale. Mon propos n'est certainement pas de dire que les élites sont systématiquement corrompues. Mais il est des situations qu'il vaut mieux éviter pour ne pas créer de suspicions malsaines chez nos

concitoyens. J'ose espérer toutefois, peut-être un peu naïvement, que les comportements vertueux sont, in fine, récompensés et que les actes déloyaux réalisés par nos élites sont révélés et sanctionnés.

**5/ Lesquelles de vos leçons vos étudiants arrivés sur le marché du travail pourraient-ils être rapidement tentés d'oublier ?**

Je m'efforce d'enseigner à mes étudiants que nos engagements internationaux, y compris européens, ne doivent jamais conduire à négliger nos intérêts nationaux ; que la loyauté à l'égard d'une entreprise trouve sa limite dans le respect de l'intérêt général et du bien commun ; que si le « système » fonctionne mal, ce n'est pas une raison pour vouloir l'anéantir et en rebâtir un autre sur des bases plus qu'incertaines ; qu'en matière de relations internationales, nous n'avons pas d'amis, seulement des alliés ou des partenaires ; qu'il faut se garder de tout pessimisme destructeur, pouvant engendrer un refus de l'engagement, un grave déficit démographique via une nouvelle baisse de la natalité, une perte de confiance en l'avenir, etc. Je voudrais aussi que mes étudiants retiennent que nous avons une grande chance d'habiter en France, et que nous pouvons être fiers de notre passé comme de notre culture. Et enfin que le respect de valeurs personnelles et d'une vie ordonnée ne peuvent que faire grandir et rendre heureux...

Mais il est vrai que confrontés à la dureté du marché du travail et aux impératifs de court terme, mes ex-étudiants risquent de rapidement oublier ces belles paroles. Je ne suis pas inquiet sur leur capacité à intégrer le marché du travail. Mais sauront-ils adopter un comportement pertinent et équilibré, en acceptant les contraintes légitimes que les entreprises leur imposeront, sans faire preuve de servilité lorsque les sollicitations se feront trop pressantes ? Sauront-ils préserver leur éthique personnelle lorsqu'ils devront choisir entre le respect des valeurs et le risque de

compromettre leur entreprise ou leur avenir professionnel ? Dans un contexte de corruption généralisée ou de petits arrangements entre amis, sauront-ils rester intègres ou céderont-ils aux sirènes de l'argent facile ? Accepteront-ils les sacrifices liés à notre impératif de réindustrialisation et de maîtrise de la dette publique ? Et enfin, dans un contexte d'intensification de la mondialisation, sauront-ils sauvegarder notre indépendance, notre système social et l'art de vivre à la française ?

## ***6/ Quels sont les atouts matériels et moraux sur lesquels la France pourrait capitaliser ?***

Notre pays dispose encore de nombreux atouts qui constituent autant d'avantages concurrentiels. Il est impossible de tous les citer mais je mentionnerai les éléments suivants :

Les multiples prédatations d'entreprises françaises, notamment dans le domaine de la tech, aussi dommageables soient elles, révèlent paradoxalement la dynamique entrepreneuriale de leurs dirigeants et la qualité de nos PME et jeunes pousses dans des secteurs d'avenir. On pense notamment aux récentes acquisitions d'Aldebaran, TRAD, Exxelia, Webhelp, Linxens, Tronics, Alsid, Ingenico, Sqreen... et beaucoup d'autres encore. D'autre part, la France reste bien positionnée dans certains secteurs, comme par exemple l'aéronautique, l'énergie, la santé, l'assainissement et le traitement des déchets, le luxe, le tourisme ou encore l'automobile, même si dans ce dernier cas, le passage à marche forcée vers le tout électrique accroît notre dépendance et ressemble fort à un suicide industriel...

Plus généralement, notre pays dispose d'une main d'œuvre de qualité, techniquement performante, même si, là encore, l'abandon de notre industrie, la fuite des cerveaux et une politique énergétique hasardeuse commencent à générer des pertes de compétence, notamment dans le nucléaire et la high-tech. Et n'oublions pas que nous restons dans le peloton de

tête des pays de l'OCDE en termes de productivité horaire du travail.

D'autre part, nous avons pendant longtemps bénéficié d'un atout stratégique lié à notre politique énergétique : notre investissement dans le nucléaire a longtemps permis à nos entreprises de bénéficier de l'électricité la moins chère d'Europe. Malgré plusieurs obstacles techniques et juridiques, il ne paraît pas impossible de bénéficier à nouveau de cet avantage décisif, si toutefois nos dirigeants optent pour une politique claire et volontariste en la matière.

Enfin, la richesse culturelle de notre pays, le savoir-faire à la française, l'image positive de nos produits à l'étranger, la qualité de nos infrastructures et réseaux de communication, la solidité de nos Institutions, constituent autant d'atouts qui nous permettent de rester optimistes malgré un environnement économique et politique particulièrement dégradé.

Quant aux atouts moraux, je vois principalement notre capacité à garder une certaine indépendance d'esprit, un réel sens du devoir et un patriotisme populaire partagés par de nombreux Français (pas tous hélas !). Je crois également à notre faculté de résilience qui nous permettra, je l'espère, d'affronter et de surmonter avec succès les crises à venir.

***7/ Etablissez-vous un lien entre la nature d'un régime politique et la propension de ses « élites » à choisir la gamelle au détriment du drapeau ?***

Ce lien n'est pas évident, car lorsque l'on observe les différents régimes politiques contemporains, intra ou extra européens, on ne peut hélas que trop souvent constater, au sein des élites, et à des degrés divers, une prédominance des intérêts privés, voire personnels, au détriment des intérêts collectifs et nationaux. Il est toutefois possible d'avancer les hypothèses suivantes :

- Une réelle répartition des pouvoirs conduit naturellement à des systèmes de contrôle croisés qui restreignent les risques de corruption généralisée ou de mise en avant excessive des intérêts personnels. C'est la raison pour laquelle je plaide en faveur d'une réforme profonde de la justice, qui aujourd'hui n'est pas un véritable pouvoir indépendant...
- Lorsque les régimes politiques incorporent dans leur fonctionnement institutionnel une dose suffisante de démocratie directe, les risques de dérives sont moins importants.
- De stricts régimes d'incompatibilités et une traque systématique des conflits d'intérêts réduisent les occasions de privilégier des intérêts personnels ou étrangers. Nous en avons une très belle illustration avec la gestion de la crise du Covid...
- Faute d'un pouvoir exécutif suffisamment fort, les intérêts politiques partisans, les jeux d'alliance et les compromissions conduisent à négliger l'intérêt national. C'est pourquoi je m'inquiète d'une montée en puissance de la petite musique invitant à réformer en profondeur nos Institutions pour créer une VIe République. Le retour à un régime parlementaire dont nous avons pu par le passé constater l'inefficacité ne contribuerait pas à résoudre nos problèmes, bien au contraire.
- Enfin, il existe une tendance des élites excessivement européanisées, voire mondialisées, à privilégier la gamelle, parfois bien fournie, au détriment du drapeau, considéré comme peu attractif...

***8/ Si l'on suit la pensée dominante, l'idée même d'ingérence étrangère relève du complotisme. C'est un peu comme le meilleur tour de l'antique adversaire, qui consiste à faire croire qu'il n'existe pas. Qu'est-ce***

## **que cela vous inspire ?**

Il faudrait aujourd'hui être aveugle ou d'une totale mauvaise foi pour affirmer qu'il n'existe pas d'ingérence étrangère au sein de nos Institutions politiques comme au sein des organes décisionnels des entreprises publiques ou privées. Cette ingérence s'exerce à plusieurs niveaux :

– Elle prend d'abord la forme d'un espionnage généralisé. Nos dirigeants commencent tout juste à prendre conscience de l'ampleur du pillage de nos technologies et savoir-faire industriels. Ce pillage, le mot n'est pas trop fort, résulte principalement de l'espionnage industriel pratiqué par certaines grandes puissances. C'est d'ailleurs le terme qu'a utilisé Bruno Le Maire en Janvier 2018 : « *Ouverture ne veut pas dire pillage de nos technologies, de nos compétences, de nos savoir-faire* », a martelé notre ministre en visite à Pékin. Mais ne soyons pas naïfs : il sera difficile d'éradiquer les pratiques d'espionnage américaines ou chinoises, tant celles-ci se sont perfectionnées et quasi « institutionnalisées »...

– L'ingérence étrangère se révèle également à travers l'intervention accrue des États dans les politiques d'investissements directs étrangers (IDE). Plusieurs États développent de véritables politiques d'expansion de leurs firmes nationales ou fonds souverains. Derrière des objectifs légitimes – et parfois affirmés – de sécurisation économique ou militaire, de co-développement des pays cibles ou de partenariats équilibrés, se révèlent peu à peu des enjeux de puissance, dans le cadre d'une guerre économique qui ne dit pas son nom. Tout se passe notamment comme si l'Administration américaine réalisait un véritable *benchmarking* à l'échelle mondiale pour identifier et éventuellement acquérir les firmes étrangères disposant d'une avance technologique sur ses propres entreprises ou présentant un risque pour sa sécurité militaire ou économique. La CIA n'hésite plus à investir directement dans les start-up françaises via son fonds In-Q-

Tel.

– Les États-Unis disposent d'autre part de moyens de pression, politiques, financiers et juridiques qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs : avec le Patriot Act, le Cloud Act et surtout le Foreign Corrupt Practices Act, la justice américaine dispose d'armes juridiques redoutables, le site Internet du Department of Justice décrivant très ouvertement les procédures en cours, dont bien peu concernent des firmes américaines... Mais les Chinois ne sont pas en reste et jouent les pays européens les uns contre les autres pour imposer leur présence dans le cadre de la politique des « Routes de la soie ».

– Doivent également être évoquées ici les multiples actions internationales de lobbying, dont on commence seulement à percevoir l'ampleur, mais qui visent les Institutions européennes comme les gouvernements des pays européens.

Que peut-on dire de plus ? Contrairement au diable, les auteurs des ingérences étrangères n'éprouvent même plus le besoin de se cacher ou de nier leur activisme...

***9/ L'impératif de souveraineté a été exhumé et tout le monde ne jure plus aujourd'hui que par elle. Verserait-on dans la thanatopraxie ou assiste-t-on à une véritable résurrection ?***

Dans un contexte de guerre économique mondialisée, le concept de souveraineté revient effectivement au centre des débats, opposant deux logiques : d'un côté, celle conservant une confiance inébranlable dans l'efficacité des mécanismes auto-régulateurs des marchés, de l'autre celle, davantage colbertiste, qui justifie une intervention ciblée de l'État en raison des déséquilibres économiques structurels liés à une mondialisation économique insuffisamment régulée et dont nous sommes les victimes.

Cette deuxième logique semble confortée par la crise sanitaire de 2020 et les difficultés d'approvisionnement qu'elle a

généérées. Celles-ci ont contribué à sensibiliser l'opinion publique aux risques d'une désindustrialisation assumée de notre pays et à l'impératif d'un contrôle sur la disponibilité de certains produits stratégiques.

Comme le dit très justement Éric Delbecque, expert en intelligence économique et stratégique: « *La souveraineté industrielle n'est pas un concept ringard de nostalgiques des grands programmes gaullistes mais une condition de la sécurité de la nation.* »

Car sans souveraineté économique, il ne peut en effet exister de véritable souveraineté politique. Il ne s'agit évidemment pas de défendre ici une indépendance intégrale – tant certains processus engagés au niveau supranational paraissent irréversibles – et encore moins une économie autarcique.

Mais ce qui est intéressant c'est l'inflexion politique de nos dirigeants qui, au-delà des discours, est devenue perceptible à travers quelques évènements récents :

Il s'agit tout d'abord de la nationalisation temporaire des Chantiers de l'Atlantique, convoités par le géant italien Fincantieri, qui a conduit au blocage provisoire de l'opération. Plus récemment le veto de Bercy au rachat de notre spécialiste de la vision nocturne Photonis par l'américain Teledyne prouve que le dispositif juridique de protection de nos entreprises stratégiques n'est pas seulement théorique mais peut constituer une réelle arme défensive efficace lorsque nos dirigeants osent s'en servir... Peu après, le rapide refus du Ministre de l'économie suite à la « *lettre d'intention non-engageante en vue d'un rapprochement amical* », adressée aux dirigeants de Carrefour par le la canadien Couche-Tard, montre que cette préoccupation nouvelle du pouvoir exécutif ne se limite pas aux entreprises qui intéressent notre défense nationale ou la haute technologie. De même, le récent rappel à l'ordre du même ministre au groupe Volkswagen afin que celui-ci respecte ses engagements de

production de moteurs diesel secondaires à destination de sous-marins français, en application des textes sur les investissements étrangers en France, témoigne d'une fermeté nouvelle et plutôt inattendue... Enfin, les efforts visant à maintenir dans le giron français Segault – le fabricant de robinetteries équipant nos sous-marins nucléaires – marque peut-être le début d'une prise de conscience de l'impératif de souveraineté dans le domaine militaire.

S'agit-il de thanatopraxie ? Étant naturellement optimiste, je crois que tout est encore possible, même une « résurrection » ou du moins un « réveil » à condition d'intégrer davantage encore les impératifs de souveraineté, dans les décisions politiques, aux niveaux français comme européen.

***10/ Que diriez-vous de la forme politique empruntée par l'Europe ? Elle a été présentée comme le nécessaire passage à l'échelle pour l'avenir de nos nations. Quel constat peut-on dresser aujourd'hui du succès de cette promesse ?***

Même en étant patriote, il est difficile aujourd'hui de soutenir que tous les grands projets de demain peuvent s'envisager à la seule échelle nationale : on pense par exemple aux grands projets militaires, à la politique énergétique ou au contrôle des flux migratoires.

Mais l'Union européenne, telle qu'elle existe actuellement, souffre de graves faiblesses :

– Une faiblesse démocratique tout d'abord : les organes de décision sont trop éloignés des européens, ce qui génère une perte de confiance dans l'efficacité voire l'intégrité des décideurs. Il convient donc de revoir en profondeur la répartition des pouvoirs, la définition de leurs missions et les processus de désignation des décideurs, tout en intégrant, pourquoi pas, une dose de démocratie directe.

– Seconde faiblesse, l'Union européenne subit aujourd'hui une

pression excessive des lobbies étrangers et se montre excessivement sensible aux comportements hégémoniques adoptés par l'Allemagne.

– Une troisième faiblesse résulte de l'intégration trop rapide de nombreux pays de l'Est au sein de l'UE : cette politique nous coûte cher, accroît notre dépendance à l'égard des USA et complexifie les processus décisionnels...

– Une quatrième faiblesse tient à l'« oubli » du principe de subsidiarité, qui conduit l'UE à vouloir tout régenter au niveau supranational, et à imposer des politiques dont certains peuples ne veulent pas.

– Inversement, certains pays adoptent par opportunisme des comportements préjudiciables aux intérêts européens. Que penser d'un pays qui aujourd'hui, sans être sous la menace directe d'un conflit avec la Russie, privilégie l'achat d'avions militaires américains au détriment des constructeurs européens ?

Bref, je suis convaincu que l'Europe reste une belle idée, à condition de réformer en profondeur ses Institutions et d'accorder plus de place aux nations, qui doivent rester souveraines.